

Société / Faits divers / Justice

DENTING Polémique

Ban-Saint-Jean : le préfet suspend le projet éolien

Textes : Odile BOUTSERIN, Propos recueillis par Odile BOUTSERIN



Le Ban-Saint-Jean dans les années 1970. Il était encore la propriété du ministère des Armées. Photo RL/DR

Les réactions suscitées par le projet éolien au Ban-Saint-Jean, ancien charnier de la Seconde Guerre mondiale, n'ont pas laissé les autorités indifférentes. Après avoir reçu tous les partis concernés, le préfet a décidé le gel de tout chantier sur ce site et la création d'un comité de concertation.

Depuis l'annonce d'un projet éolien et photovoltaïque au Ban-Saint-Jean, beaucoup d'associations et d'anonymes sont vent debout...

Bruno DOYEN, président de l'association franco-ukrainienne Afu : « Effectivement, de nombreux médias nous [sollicitent](#). L'association de protection de la nature [Gecnal](#) et le Souvenir français nous apportent leur soutien. Des familles ukrainiennes et russes ont adressé un courrier aux autorités pour faire part de leur indignation. Elles connaissent le [Ban-Saint-Jean](#) pour y être déjà venues [se recueillir, se souvenir de leurs pères ou grands-pères morts dans ce camp et ainsi faire leur deuil](#). Le consulat de Russie à Strasbourg nous a proposé son aide. »

Vous avez participé à une réunion présidée par le préfet pour évoquer ce futur chantier éolien au Ban-Saint-Jean. Qui y participaient et qu'a-t-il été décidé ?

Bruno DOYEN : « Après une visite guidée des lieux, nous nous sommes retrouvés autour d'une table à Boulay. Y participaient, entre autres, la sous-préfète, [la députée](#), le maire de Deting et son premier adjoint, des représentants de la DDT (Direction départementale des territoires de Moselle), de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), de l'Onac (Office national des anciens combattants), de la RWE (l'un des principaux développeurs de projets d'énergies renouvelables en France, à qui Nordex a vendu une partie de son portefeuille de développement de projets pour se concentrer sur la construction d'éoliennes, N.D.L.R.). Après avoir assisté aux échanges, le préfet Laurent Touvet a demandé le gel de tous travaux sur le site et la création d'un comité de concertation présidée par [la sous-préfète de Forbach-Boulay](#). »

Quelle est la mission de cette commission de travail ?

Bruno DOYEN : « Les élus, associations, administrations et sociétés présents à la réunion désigneront des représentants pour composer ce comité. L'Office national des forêts devrait rejoindre le groupe. Il s'agira de se réunir, de débattre du projet au Ban-Saint-Jean en tenant compte des aspects économique, environnemental, historique et sécuritaire. Les conclusions seront remises ensuite au préfet. L'Afu veut être un partenaire avec force d'idées et d'échanges. »

Gabriel BECKER : « Dans ce comité, il y a d'un côté l'aspect matérialiste, économique et financier et de l'autre, le spirituel, l'humain. »

Le dossier est donc suspendu pour au moins un an. Qu'espérez-vous en 2022 ? Des éoliennes, des panneaux photovoltaïques ? Les deux ? Ou rien du tout ?

Bruno DOYEN : « Je préfère l'installation de photovoltaïques aux éoliennes d'autant que la société envisage des panneaux sur socle en béton hors sol, pour ne pas creuser dans ce terrain sacré. Sécuriser et sauvegarder une zone servant l'Histoire et foulée par quelque 6 000 personnes chaque année nécessite de l'argent pour la commune de Deting. En nous rapprochant de la Drac, nous pourrions envisager un périmètre sacré, 500 mètres autour de la stèle et du chemin. Ainsi, les dortoirs et la cité nord ne figureraient plus dans le projet éolien. »

Gabriel BECKER : « Je suis contre tout. Si on commence à accepter le photovoltaïque aujourd'hui, ce sera autre chose dans deux ans... Ce sera la porte ouverte à d'autres

projets. Les bâtiments du Ban-Saint-Jean sont le dernier témoignage de l'architecture de la Ligne Maginot. Sa mise en valeur, subventionnée par des fonds européens par exemple, profiterait à Denting. »



Le Ban-Saint-Jean à Denting a été un camp de prisonniers russes et ukrainiens, tenus par les nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. Photo RL/Thierry NICOLAS



La stèle du Ban-Saint-Jean érigée en hommage aux victimes du camp. Photo RL/Thierry NICOLAS



Une trentaine de bâtiments de l'ancien camp menacent ruine. Photo RL /Daniel Guffanti

